



MESSAGE D'INFORMATION
POINT DE SITUATION SANITAIRE DES PINS POST
INCENDIES

Point de situation :

Une 3^{ème} génération de scolytes sténographes du pin a été observée au début de l'automne. Les dernières observations réalisées fin novembre dans et en périphérie immédiate des zones incendiées de La Teste-de-Buch et Landiras I et II révèlent que les sténographes sont entrés en phase d'hivernation. Ils se trouvent à l'état adulte sous l'écorce à la base des troncs des pins atteints (cf. figure 1). Cette phase d'inactivité apparaît également au niveau du réseau de piégeage avec l'absence de captures lors des derniers relevés de pièges (cf. figure 2). Dans ce contexte, le suivi par piégeage mis en place depuis le 20 février s'est achevé le 27 novembre 2023. Il reprendra en 2024.

Quelques foyers de scolytes sont repérés depuis la fin de l'été en périphérie des zones incendiées. Certains se sont développés à proximité de piles de bois non évacuées en saison, d'autres en lisière de pare-feu, d'autres dans des bouquets d'arbres incendiés qui avaient été conservés (cf. figures 3 et 4). Il est important de profiter de la période hivernale pour gérer ces foyers (cf. figure 5) lorsque les insectes sont encore présents (écorce non décollée).

La figure 6 montre l'évolution de l'état des houppiers de pins par comparaison des indices de végétation des images Sentinel-2 entre le 7 juillet et le 10 octobre 2023 sur le secteur de La-Teste-de-Buch.

Recommandations :

Les conditions de l'année 2023 ont conduit à une augmentation de la population de sténographes du fait de la disponibilité en ressources (pins affaiblis par les incendies ou les sécheresses de 2022/2023 et non exploités/évacués, piles de bois non évacuées dans les délais impartis) et de conditions climatiques permettant l'accomplissement de 3 générations. Le niveau de dégâts de la population de scolytes qui émergera au printemps 2024 dépendra des conditions climatiques de l'hiver 2023/2024 et du printemps de 2024 (printemps arrosé ou pas) ainsi que de la réactivité et rapidité de gestion des foyers actifs.

Il est donc recommandé dans les zones incendiées et leur proche périphérie :

- **de poursuivre le repérage, l'exploitation et l'évacuation des pins scolytés avant le 1^{er} mars 2024** pour éviter l'essaimage de nouveaux individus au printemps 2024, propices à de nouvelles attaques,
- **de décaler autant que possible les éclaircies à l'automne 2024** pour éviter tout stress des pins par modification de l'ambiance forestière susceptible de les rendre plus vulnérables aux attaques de scolytes. Cette mesure permet également d'éviter la présence en forêt de piles de bois très attractives en période d'activité des scolytes.

Il est à noter que les pins incendiés en 2022 ne sont désormais plus attractifs pour les scolytes.

Le pôle santé des forêts remercie les « piégeurs professionnels » Jean Ducassou, Christophe Marty, Jean Peragallo, Bernard Rablade, les « piégeurs correspondants- observateurs du DSF » Sébastien Barré, Adrien-Faller-Ponchard, Sébastien Renoux ainsi que les personnels de l'ONF qui ont participé au dispositif.



Figure 1: Sténographes adultes hivernant sous l'écorce photographiés le 27/11/2023.

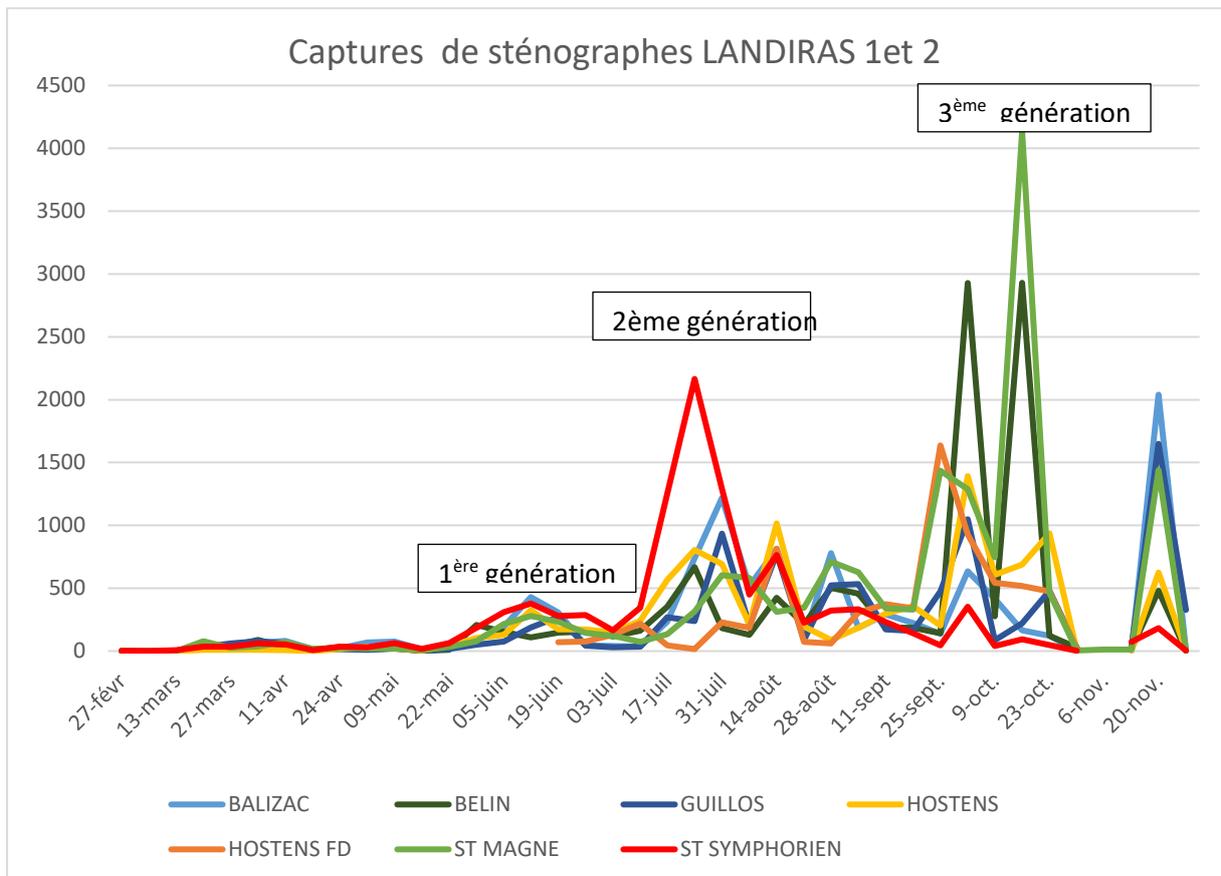


Figure 2 : Evolution des captures hebdomadaires de scolytes sténographes dans les pièges de Landiras 1 et 2.



Figures 3 et 4 : Foyers de pins scolytés repérés en périphérie extérieure de la zone incendiée à La Teste-de-Buch



Figure 5 : exemple de gestion d'un foyer de scolytes repérés en fin d'été en forêt privée à La Teste-de-Buch et broyé cet automne pour éviter la prolifération des scolytes - Crédits photos : pôle santé des forêts DRAAF-SRAL NA.

